

InBody Challenge

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente, telles qu'elles sont utilisées pour le InBody Challenge. En utilisant le site Internet et les autres produits et services de Diet Solution (ci-après : "les Produits"), vous déclarez accepter expressément les présentes conditions générales de vente. Les participants au challenge et les parties contractantes auxquels s'appliquent les présentes Conditions Générales de Vente sont ci-après dénommés "la Partie". La société TEC4H est le distributeur officiel de InBody en France et est enregistrée à la Chambre de Commerce de Montpellier sous le numéro 517 420 865.

1. Politique de confidentialité

1.1 TEC4H (InBody) se soucie de la vie privée des participants au challenge et apprécie donc une politique de confidentialité claire.

2. Participation

2.1 La participation au challenge n'est autorisée que si les Conditions Générales et la charte de bonne conduite sont convenues. Par conséquent, en participant, la Partie déclare accepter les Conditions Générales.

2.2 TEC4H (InBody) se réserve toutefois le droit d'interdire la participation et ou l'accès au challenge sans préavis ou raison, par exemple en bloquant ou en supprimant des profils ou en bloquant des adresses IP d'ordinateurs, au cas où TEC4H le jugerait approprié pour quelque raison que ce soit.

2.3 Les profils ne sont réservés qu'aux salles de fitness et à leurs adhérents participants au challenge. Les entreprises autres entreprises notamment celles à des fins commerciales ne sont autorisées à s'inscrire au challenge qu'après accord écrit préalable de TEC4H.

2.4 Les profils et les groupes contraires aux règles précédentes peuvent être retirés sans préavis.

3. Âge

3.1 Pour pouvoir participer au challenge vous devez être âgé d'au moins 16 ans ou avoir l'âge minimum requis pour pouvoir conclure un contrat valable et juridiquement contraignant. Les personnes en dessous de cet âge ont besoin de l'autorisation explicite de leurs parents ou tuteurs légaux pour accepter les Conditions Générales et Participer au Challenge.

4. Informations offertes

4.1 Bien que les informations figurants sur la plateforme dédiée au InBody Challenge soient fournies avec le plus grand soin, il n'est pas possible de garantir l'exactitude, la fiabilité ou l'adéquation totale de ces informations.

4.3 En acceptant les présentes conditions générales de vente, la partie

reconnait expressément que TEC4H ne peut être tenue responsable des défauts et/ou des informations erronées contenues dans les informations proposées, ni des dommages qui pourraient en résulter.

5. Exercice physique

5.1 La pratique de l'exercice physique ou l'observation d'un régime alimentaire peut poser un risque pour la santé notamment des blessures. Les utilisateurs qui souhaitent participer au challenge par n'importe quelle forme d'exercice physique ou un régime alimentaire, doivent toujours consulter leur médecin et/ou diététiste avant de commencer le challenge. Les utilisateurs qui éprouvent de la douleur, des étourdissements ou des essoufflements devraient cesser immédiatement de faire de l'exercice physique ou de suivre un régime alimentaire et communiquer avec un médecin pour obtenir des conseils.

6. Droits de propriété intellectuelle

6.1 En acceptant les présentes conditions générales de vente, la partie reconnaît expressément que tous les designs, informations, images et autres contenus des produits - à l'exception du contenu généré par les participants - sont la propriété de TEC4H et sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur, les droits de marque, les droits de base de données, les droits voisins, les brevets et les droits de design.

6.2 TEC4H accorde à l'utilisateur un droit limité, personnel, non exclusif, non concédant une sous-licence, non transférable et révocable d'utiliser les Produits à des fins personnelles et dans les termes et conditions, comme stipulé dans les présentes Conditions Générales.

6.3 Il est expressément interdit de copier, dupliquer, modifier, publier ou utiliser les dessins, informations, graphiques et autres contenus à des fins commerciales directes ou indirectes, sauf accord écrit explicite avec TEC4H.

6.5 La partie déclare ne pas accomplir d'actes qui enfreignent ou peuvent enfreindre les droits de propriété intellectuelle ou de base de données de Diet Solution ou de tiers.

7. Informations sur l'utilisateur et inscription

7.1 La partie déclare que les informations fournies, par exemple pour l'enregistrement, sont correctes et complètes et qu'elle les mettra à jour notamment en déposant les bilans des participants à chaque fois que ceux-ci seront demandés. Les mots de passe doivent être conservés avec soin et ne doivent pas être divulgués à des tiers.

7.2 Le Donneur d'ordre ne peut accorder à des tiers l'accès à son espace challenger par le biais de son propre compte enregistré. Dans le cas où la partie partage ses informations d'accès à son compte avec des tiers, il sera entièrement responsable et responsable des dommages directs et indirects qui en résultent.

7.3 La partie accepte que TEC4H sauvegarde, traite et stocke toutes les données fournies par la partie, y compris par les bilans qui seront fournis.

8. Communication

8.1 TEC4H peut envoyer des communications variables aux utilisateurs via des newsletters, y compris des notifications pour rappeler aux participants de déposer les bilans InBody, des courriels ou d'autres communications. TEC4H communiquera également sur les réseaux sociaux de InBody (facebook, linkedin, instagram et twitter) sur les challenge Inbody et les participants.

8.2 La partie accepte que TEC4H puisse prendre contact avec la partie pour des modifications ou mises à jour importantes, si TEC4H le juge nécessaire. En principe, cette communication ne doit en aucun cas contenir de messages commerciaux de tiers.

8.3 Les Membres peuvent communiquer entre eux par exemple en posant des commentaires ou en envoyant des messages ou en discutant au sein de groupes. La Partie déclare ne pas envoyer de courriel, ou toute autre communication non désirée par le destinataire, qu'elle soit commerciale ou autre, y compris, mais sans s'y limiter, des communications menaçantes, agressives, obscènes, ignominieuses, offensantes, portant atteinte à la vie privée ou des communications commerciales. Tout acte contraire à ces conditions peut - comme pour les autres conditions - entraîner un refus immédiat d'accès à la plateforme InBody Challenge et de participation au challenge.

8.4 TEC4H est à tout moment libre de supprimer les communications des utilisateurs ou d'autres informations partagées sans aucun préavis ou autre avertissement si celles-ci sont considérées comme étant en dessous de la norme ou autrement inappropriées par TEC4H.

8.5 Pour toute communication et contact par les représentants et membres des équipes participantes s'appliquent :

- a) Se traiter mutuellement avec respect
- b) Respectez l'opinion des autres, même si vous n'êtes pas d'accord avec eux.
- c) Ne pas placer de messages "hors sujet" dans les discussions
- d) Ne dérangez pas les gens avec des questions non pertinentes.
- e) Ne pas faire de publicité pour des produits ou services

9. Informations provenant de tiers

9.1 La plateforme InBody Challenge peut contenir des informations provenant de tiers ou y faire référence, y compris, mais sans s'y limiter, des informations créées par les utilisateurs, des publicités, des bannières et des liens vers des sites Web (ci-après: "Informations provenant de tiers").

9.2 Les informations provenant de tiers sont et ne peuvent pas être vérifiées par TEC4H, ce qui signifie que nous ne pouvons pas garantir leur qualité et

leur validité. TEC4H n'est pas responsable des informations provenant de tiers, ni des éventuels dommages directs ou indirects qui pourraient en résulter.

10. Informations illégales

10.1 Après un rapport TEC4H enquêtera sur la présence d'informations illégales sur le site InBody Challenge et sur l'ensemble de ces réseaux sociaux dans un délai raisonnable et prendra des mesures contre elles si possible. Toute communication illicite doit être signalée directement par courrier électronique à contact@e-inbody.fr.

10.2 Ce rapport doit en tout état de cause contenir les informations suivantes:

- a) l'URL où se trouvent les informations présumées illégales.
- b) votre déclaration explicite que le matériel est illégal et pourquoi.
- c) dans le cas où il s'agirait d'une atteinte aux droits de propriété intellectuelle, vous devez prouver que vous êtes le titulaire légitime de ces droits et dans quelle mesure les informations portent atteinte à ces droits.
- d) dans le cas où vous représentez quelqu'un d'autre, une autorisation qui vous permet d'agir au nom du réclamant légitime, signée par le réclamant légitime.
- e) Votre nom, e-mail adresse, adresse et numéro de téléphone, afin que Diet Solution puisse vous contacter.

11. Produits payés

Tous les prix indiqués sont conditionnels et peuvent être ajustés sans préavis.

12. DROIT A L'IMAGE

Le club de fitness accepte que son image soit utilisée par InBody comme support de communication sur l'ensemble de ses réseaux sociaux et sur son site internet.

Le club de fitness est tenu d'informer ses adhérents que des images d'eux même pourront être utilisés par Inbody sur l'ensemble de ses réseaux et site internet.

Si les adhérents participants souhaitent conserver l'anonymat et ne souhaitent pas que leur image soit utilisée par Inbody, le club de fitness a l'obligation d'en informer InBody.

Dans le cas où le club de fitness manque à cette obligation, il sera tenu responsable du non-respect du droit à l'image de ses adhérents participants.